



Communiqué de presse

Mercredi 20 février 2019

**Soutien aux professeurs et parents du collège Henri Barbusse (Saint-Denis)****Permanence
parlementaire**Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis 01 41 68 21 89 rdv@stephanepeu.fr

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur Stéphane Peu Stephane1peu Abonnez vous
à la newsletteren envoyant votre adresse mail
à newsletter@stephanepeu.fr**Farid Aïd****Député suppléant**

Farid.aid.2020@gmail.com

**LA
GAUCHE
DEBOUT ET
INSOUMISE**

Depuis mardi 12 février, les professeurs du collège Henri Barbusse de Saint-Denis se mobilisent aux côtés des parents pour une éducation plus juste dans nos quartiers et pour une véritable école égalitaire.



Au collège Barbusse, la dotation horaire globale a été dévoilée. C'est sans grande surprise que les enseignants ont découvert que l'établissement perdait 7 heures par rapport à l'année dernière. Les personnels, soutenus par les parents d'élèves ont fait le choix de se mobiliser et d'entrer en contact avec les services de l'Education Nationale afin de faire entendre leur voix.

Alors que cette semaine, la loi de Jean-Michel BLANQUER intitulée « pour une école de la confiance » a été votée à l'Assemblée nationale, faut-il rappeler que la confiance repose moins sur des intentions verbales que sur des actes ? Ce n'est pas en réduisant de manière drastique les moyens alloués à l'éducation que la confiance en l'école sera instaurée.

En ce sens, j'apporte mon total soutien aux parents et professeurs mobilisés et irai les rencontrer à la rentrée afin de faire le point avec eux. J'écrirai dans les prochains jours au Recteur de l'Académie de Créteil et au Directeur Académique afin de les questionner sur la problématique des dotations horaires globales.

Les professionnels de l'enseignement, les parents d'élèves et les jeunes eux même ne cessent de le répéter, il devient urgent de donner les moyens adéquats à l'éducation, particulièrement dans notre département de la Seine-Saint-Denis. Comme je n'ai cessé de le répéter depuis mon entrée à l'Assemblée nationale ; « j'ai toujours été et serai inlassablement aux côtés de ceux qui luttent pour plus de justice sociale et de dignité. »

Solidairement vôtre,

Stéphane PEU, votre député.